les prés de l'ancien directeur de la Concession minière. En passant sous les arbres, il faut se baisser. Les branches sont à un mètre du niveau d'eau !...

Un silence de mort plane sur l'étendue liquide... Les fenêtres des maisons sont closes. La vie est paralysée...

Le soleil daigne sourire. Il se reflète dans l'eau calme du nouveau lac !

Par la rue du Château, on gagne la mairie. Dans un café, un billard flotte. Il a défoncé la vitrine...

Ici, à droite, une barque est arrêtée. Elle porte du ravitaillement à une famille. Les paniers de vivres sont accrochés à une corde. Ils grimpent silencieusement le long de la façade, en partie immergée. La mairie est maintenant dégagée. Elle a subi, elle aussi, l'assaut des eaux. Le désordre règne au rez-de-chaussée. On remet hâtivement en place le mobilier dispersé.

Les dégâts se chiffrent par millions

Près de la maison commune sont massés les sinistrés. Ils content leurs malheurs. Celui-ci regrette ses trente poules qui ont été noyées. Celui-là a perdu ses lapins... Un autre a failli se noyer en détachant son cheval. Dans les basses-cours, l'hécatombe a été terrible. On compte les victimes par milliers.

Aux basses-cours ne se limite pas malheureusement le dommage causé !

Comment évaluer, en effet, les pertes énormes subies ? Les objets de valeur disparus ou irrémédiablement endommagés, *les déprédations infligées aux habitations* ? C'est par millions que se chiffreront les dégâts quand sonnera, la décrue achevée, l'heure de l'établissement du bilan redouté.

Les pompes à l'œuvre

La Lawe est maintenant rentrée dans son lit. Le quartier submergé cependant forme entonnoir et conserve l'eau déversée. Comment parviendra-t-on à l'assécher ?

Ce n'est pas la première fois que la Lawe fait des siennes.

Six stations élévatoires ont été construites le long de ses rives qui, en période de crues normales, déversent le trop-plein des eaux dans des bassins de décantation.

Aujourd'hui, les six stations sont naturellement en pleine activité... Les pompes électriques travaillent à plein rendement. Une œuvre gigantesque leur est cependant imposée... C'est des millions de tonnes d'eau qu'elles doivent aspirer et rejeter, pour libérer le quartier cerné. Quand l'assèchement complet sera-t-il terminé ? Dans cinq, dans huit jours ?... Il est impossible de le prévoir...

Il est certain cependant que l'inondation paralysera la vie de la Ville Basse pour plusieurs jours encore.

La Compagnie des Mines responsable

Les faits étant exposés, il reste maintenant à rechercher les responsabilités.

Bruay n'est pas inondée pour la première fois. En 1880, déjà, à la suite de pluies abondantes, une crue de la Lawe avait déjà provoqué l'inondation des quartiers bas de la localité. Bruay n'était alors cependant qu'un bourg de quelques milliers d'habitants. Les dégâts furent relativement peu élevés.

En 1916, le 31 décembre, Bruay subit encore une grave inondation, par suite de la rupture d'une digue située en amont de la place Marmottan. La ville basse resta inondée 15 jours.

Comme nous l'avons écrit plus haut, c'est à la même cause qu'on doit attribuer le sinistre actuel. C'est, en effet, la rupture d'une digue qui a provoqué l'inondation dans la nuit de samedi à dimanche dernier.

Or, c'est à la *Compagnie des mines de Bruay* qu'incombe l'entretien de la digue en question.

C'est elle, en effet, qui sollicita du Préfet du Pas-de-Calais l'autorisation de détourner le cours de la Lawe par suite des affaissements de terrain.

En accordant l'autorisation demandée, *le Préfet, cependant, prit des arrêtés*, imposant à la Compagnie l'entretien des digues. La Compagnie ne pouvait ignorer la faiblesse de la digue du pont de Charniez, dont l'écroulement provoque l'inondation. Construite en terre friable, tout à fait insuffisamment étayée, la digue aujourd'hui rompue ne pouvait résister à une crue anormale de la rivière. C'est l'inévitable qui s'est produit samedi. On conçoit donc que la responsabilité de la Compagnie des *mines de Bruay* soit fortement engagée.

En 1916, la Compagnie a été tenue responsable, pour les mêmes faits, par les tribunaux. Il semble qu'il doive encore en être de même cette fois.

En tout cas, on ne peut que regretter l'incurie coupable, cause du désastre, qui jette la consternation parmi la population de la ville sinistrée.

Marcel POLVENT.

Dans la région de Béthune

Nous avons signalé que par suite des pluies torrentielles, tout un quartier de Béthune a été envahi par les eaux. Dans l'avenue Sully, la rue du Banquet-Réformiste et jusqu'au boulevard Diderot, les eaux submergent la chaussée.

Lundi matin, le niveau a cependant tendance à baisser. Néanmoins, pour le ravitaillement des habitants, on se sert encore de barques, mais les voitures peuvent circuler sur la route, où les chevaux ont de l'eau jusqu'aux genoux.

Un autre quartier de la ville est également inondé : la Cité des Cheminots, située derrière la gare du chemin de fer du Nord.

Dans toute la partie basse de la cité de côte de Verquin, ou sont dirigés de nombreux baraquements, l'eau submerge les planchers et les habitants ont dû se réfugier chez des voisins.

Des mesures ont été prises pour le refoulement des eaux. On ne signale heureusement aucun accident de personnes, mais les dégâts seront pourtant importants.

La circulation sur les canaux, malgré les mesures prises, est toujours très difficile.

Dans la campagne, à Robecq, Lecon, Essars, Gosnay, les champs sont inondés ; à Choques, La Clarence est sortie de son lit et l'eau s'est répandue dans les champs et les jardins.

Beaucoup de cultivateurs qui avaient *ensemencé leurs champs de blé* seront obligés de semer à nouveau.

La situation s'améliore

Les pluies ayant cessé de tomber, on enregistra pendant la journée de lundi, une sensible amélioration dans les quartiers inondés.

La Lawe, qui passe à Béthune, a baissé depuis dimanche matin d'environ un mètre. Une partie de la Cité des Cheminots avait été envahie par l'eau. Les habitants avaient dû fuir, mais viennent de réintégrer leur habitation, l'eau s'étant écoulée.

Il n'y a plus que dans le contre-bas, entre la rue du Banquet-Réformiste et l'avenue Sully et un peu autour du jardin public qu'il y a encore de l'eau qui recouvre les chaussées et les jardins. Si le temps continue à se maintenir au sec, dans quelques jours, l'eau aura totalement disparu. M. Sturn, sous-préfet, a visité ces différents quartiers dans la journée et s'est entretenu avec les habitants.

Dans la vallée de la Lys

Les fortes pluies ont provoqué une crue de la Lys dont les effets se font profondément sentir depuis la source de la rivière jusque sa réunion avec l'Escaut.

Dans la vallée située entre les collines de l'Artois, depuis Fruges jusqu'à Aire, la montée des eaux fut extrêmement rapide par le débit occasionné par les hauteurs avoisinantes. La plupart des petites bourgades furent inondées dès samedi. Au cours de la journée de dimanche, le train d'Aire à Berck-sur-Mer dut interrompre son trafic, mais il put être repris lundi matin par suite d'une baisse importante.

Les habitants des bas quartiers avoisinants la Lys ont dû être évacués ; on les a logés provisoirement dans les casernes.

En descendant le cours de la rivière : Thiennes, sur la rive gauche ; Saint-Venant et Saint-Floris, sur la rive droite, sont totalement isolés des localités environnantes.

Chômage d'usines

A HOUPLINES

Certains bas chemins sont également recouverts d'eau ; au cours de la journée de dimanche, la distribution postale ne put se faire qu'en partie à la campagne. Les habitants du quartier du Petit-Flandre ont dû être évacués.

A MERVILLE

La crue de la Lys s'est encore accentuée. A Merville, on comptait une hausse de 15 centimètres environ pour la journée de lundi. Dans les différentes rues de la ville citées, étaient hier recouvertes par l'eau à une hauteur de plus de 60 centimètres ; certaines maisons ont dû être évacuées. Le tissage Diebuyck, la tuilerie Desplanque, la scierie Luchart, la fabrique d'équipement Parwels, envahis par l'eau, ont dû arrêter ; les autres usines n'ont qu'un personnel réduit, beaucoup d'ouvriers étant bloqués chez eux. Il en est de même de nombreuses rues à la campagne, où toute circulation est impossible.

A ESTAIRES

L'inondation a atteint plusieurs usines provoquant ainsi le chômage.

A ARMENTIÈRES

A Armentières, le niveau de la rivière est encore monté de 30 centimètres au cours de la nuit de dimanche à lundi et de 20 centimètres pendant la journée de lundi.

La grande ferme Demon, située au bas Ducroeq est complètement isolée. Au quartier du Cimetière, un lot de 28 baraquements est envahi par les eaux et certains habitants ont dû évacuer.

Une famille composée de quatre personnes est enfermée dans l'ancienne ferme Leroux, au bas Ducroeq, dont l'accès est impossible sans barque.

Dans l'après-midi de lundi, l'eau commença à s'infiltrer dans la rue de Flandre par la bouche de certains égouts et ensuite par le canal de la petite rue des Tripiers qui donne accès à la Lys. Dans les bas quartiers, l'inondation a obligé certains habitants à fuir, notamment au bas Béghin, à l'Atargatte et au quartier du Cimetière, où une quarantaine de baraquements sont sérieusement atteints.

Les habitants des cours ayant leur sortie sur le quai de Beauvais, doivent passer sur des madriers surélevés pour se rendre à leur domicile.

Lundi soir, les usines Dubois, Charvet et Deweppe ont dû fermer leurs portes à cause de l'eau, mettant environ 600 ouvriers en chômage.

Les inondations en Flandre

Les inondations sont périodiques en Flandre. Après quelques jours de pluie, tous les cours d'eau débordent et envahissent les champs riverains. Elles se produisent pour la seconde fois cet hiver et cette fois-ci avec une intensité inaccoutumée si bien que certaines régions subissent de véritables désastres.

Toutes les récoltes sont à présent retirées, mais les dégâts subsistent pour les champs ensemencés et ils atteignent même les agglomérations, inondant les caves, et même les maisons. En maints endroits, les habitants sont contraints de déménager en toute hâte.

En général, toutes les communes, sauf celles qui sont situées sur des hauteurs comme Cassel, sont plus ou moins gravement atteintes. Partout, les becques gonflées comme des torrents répandent leurs flots limoneux sur les terres ; il en est qu'on peut franchir à pied sec aussi, et qui, maintenant atteignent une largeur de 50 mètres. On voit des plaines liquides grandes comme des lacs, notamment dans le bas de Morbecque à Vieux-Berquin, dans la banlieue de Bailleul.

Dans la région de Dunkerque

Le mauvais temps qui depuis jeudi dernier a sévi sur toute la région et notamment sur l'arrondissement de Dunkerque, a causé un peu partout des inondations.

A Loon-Plage, aux Huttes, on remarque de grandes nappes d'eau, dont la profondeur atteint parfois 15 centimètres.

Du côté de Bourbourg, au lieu dit l'Hossenaere, près de Looberghe, les champs sont en partie recouverts d'eau. On note jusqu'à des cotes de 35 centimètres. Les champs se trouvant en contre-bas des routes, la circulation n'est pas interrompue.

Aux Moères françaises, dont les terrains se trouvent également en contre-bas, on ne signale rien d'alarmant.

Dans la région de Valenciennes

Les pluies torrentielles qui sont tombées ces jours derniers ont occasionné dans les environs de Valenciennes, notamment à Saint-Amand, Condé, Crespin, Marly et Douchy, des dégâts très importants.

A Douchy, la Selle a débordé et a envahi le marais, le chemin vicinal n° 11 vers Denain et les maisons dans le voisinage du pont de la fosse de Douchy.

Dans la nuit, douze ménages ont dû fuir en abandonnant leur mobilier ; il y avait 80 centimètres d'eau. La Municipalité, les habitants, les gardes, etc., organisèrent les premiers secours et les sinistrés ont pu déjà s'abriter et recevoir des vêtements.

La circulation était rétablie dimanche, vers 23 heures, sur le chemin vicinal n° 11 vers Denain.

A Crespin, l'Hogneau a inondé la région de Thivencelles, Saint-Aubert ; là aussi, des champs furent inondés. On ne signale aucun accident.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 5. — Les inondations ont pris brusquement des proportions formidables. La Senne a débordé à Hal. A Forest, terrain et prairies sont inondés depuis la gare jusqu'à Ruysbroeck ; les maraîchers ont dû abandonner tout leur outillage sur place. Les routes qui relient Forest à Bruxelles sont impraticables.

Dans le pays de Mons, la Haine couvre ses rives. Le village de Saint-Vaast est littéralement sous l'eau. Au couvent des religieuses enseignantes, la grande salle des fêtes est envahie et les chaises flottent au gré des vagues.

Sur la Sambre, le niveau de l'eau atteint 2 m 60 au-dessus de la normale. La situation est pire qu'aux plus fortes crues en raison de la puissance du flot. Toute la nuit à partir de 11 heures, le niveau de l'eau est monté d'une façon constante de 6 centimètres à l'heure. Quelques rues de Charleroi, ce matin, étaient submergées. Toute la vallée de la Sambre est sous l'eau jusqu'à Namur et la campagne a entièrement disparu.

A Dampregny, la route de Mons est couverte sur une longueur de plusieurs kilomètres et la nappe atteint en certains endroits plus d'un mètre. L'eau d'Heure s'étend à présent sur des milliers d'hectares.

Le niveau de la Meuse et de ses affluents atteint des proportions de plus en plus inquiétantes. Dans la traversée de Liége, les eaux envahissent les bas quartiers.

L'Escaut a monté d'environ deux mètres en 24 heures. La navigation devient de plus en plus difficile. Si les pluies, qui ont heureusement cessé depuis ce matin, recommençaient, on aurait à enregistrer dans le pays de véritables désastres.

UNE ÉGLISE ANGLAISE DÉVASTÉE PAR LA TEMPÊTE

Londres, 5. — L'église Sainte Mary, l'un des plus anciens édifices de Birmingham, a été presque entièrement détruit hier matin par la tempête.

Vers 9 heures, le vent qui soufflait avec une vitesse de 110 kilomètres à l'heure, a ébranlé le clocher qui, traversant le toit, alla s'écraser à l'intérieur de l'église.

L'avalanche de pierres et de briques détruisit complètement les grandes orgues et le chœur.

LES BIENFAITS DE L'ORGANISATION SYNDICALE

Chez les Métallurgistes Roubaisiens

Des résultats. - Du recrutement. - Une situation admirable

Ainsi, cherchant sa voie, dans les obscurités des premières heures le syndicat des métaux de Roubaix sonnait les lentours des choses naissantes. Mais les hommes avertis qui guidaient les premiers pas incertains et hésitants, apercevaient eux, que la plénitude des revendications ouvrières ne saurait s'obtenir dans l'étroite conception corporative. Aussi tous les efforts qui seront tentés depuis 1904 tendront à la fusion des travailleurs du fer groupés dans un syndicat unique.

Une élection au Conseil de Prud'hommes, cette année même, rapproche les diverses catégories. Elles choisissent leur candidat Arthur HILTROP des peignerons, qui est élu par 732 voix. Alors les serruriers rallient le syndicat de la métallurgie : le premier pas vers la fusion est fait.

L'UNITÉ

Le 14 janvier 1905 la Fédération des Métaux envoie LATAPIE à Roubaix pour grouper, si possible, les diverses Associations. MERRHEIM, appelé à Paris, confie son syndicat à SEROUIL des peignerons. Le 9 avril les peignerons, postiers rallient le syndicat « L'Union de la Métallurgie » et, au mois d'août le syndicat des mécaniciens décide son affiliation à la Fédération des Métaux.

Ce syndicat se subdivise en six sections de quartier. L'Administration générale en est confiée à Pierre TORRENT. Le besoin d'unité se fait de plus en plus sentir. Le syndicat des *ouvriers mécaniciens se rencontre avec le syndicat de la métallurgie*, en juillet 1906 : les *pourparlers se poursuivent jusqu'en octobre*. Le 14, la fusion des deux syndicats est consacrée sous le nom « L'Union de la Métallurgie », son siège est « Au Plat d'Or », Grand'Place.

Alors les adhésions affluent. En 1907, les chaudronniers en fer rallient l'organisation, puis les gaziers ; enfin, en 1909, le dernier syndicat de métier, les mouleurs, vient fondre ses effectifs dans ceux du syndicat de la métallurgie.

LES LUTTES

Pendant que la classe ouvrière, à travers bien des tâtonnements, cherchait la voie de l'Union, des revendications de plus en plus précises s'affirmaient.

Le 30 mai 1907 une grève des ouvriers zingueurs est appuyée des métallurgistes. Le 23 août 1907, à la suite d'une grève aux ateliers Léon Olivier des résultats appréciables sont obtenus.

En décembre, Henri GHESQUIERE, député et Latapie de la Fédération des Métaux remettent leur bannière à l'Union de la Métallurgie dont l'existence est définitivement consacrée.

En 1910, VERBEURGT étant secrétaire, une action pour le relèvement des salaires est décidée. Une grève a lieu en juin, aux établissements TURLER ; en août à l'établissement des machines agricoles à Croix. Cette action se continue en 1911 et en 1912 où le nombre des syndiqués atteint 1.200.

Au cours de cette période une somme de 10.682 francs fut dépensée pour soutenir différentes grèves.

En 1913, le syndicat participe au mouvement d'opinion contre la loi de trois ans. Il organise une réunion où GUESDE, JAURES et JOUHAUX prennent la parole.

C'est à cette époque que D'HONT succède à VERBEURGT, comme secrétaire général.

En mars 1913, une grève des mécaniciens au peignage Holden, à Croix ; en mai, une grève des gaziers, font obtenir aux travailleurs de notables améliorations, après arbitrage du Juge de Paix.

PENDANT LA GUERRE

L'action syndicaliste est totalement tarie pendant les hostilités. Les militants réfugiés, aux armées, captifs ou envahis, attendant dans l'angoisse des heures de tristesse et de *privations. Aube nouvelle*

Cependant on doit signaler qu'HILTROP, secrétaire-adjoint et DUMONT, trésorier achètent des quantités de denrées alimentaires qu'ils distribuèrent et répartirent entre les *familles de mobilisés*.

L'APRÈS-GUERRE

Après l'armistice, la vie économique reprit *peu à peu. Le syndicat fit déterminer des salaires de base*, et établir une convention.

D'HONT rentre de captivité et immédiatement une *première réunion* des délégués ouvriers et patrons a lieu à Lille.

Le salaire horaire est établi sur les bases de 1 fr. 50 pour les ouvriers, 1 fr. 25 pour les *manœuvres spécialisés*, un franc pour les manœuvres.

C'est une première étape. En avril 1919, la loi de 8 heures, grâce à l'action syndicale est appliquée et le salaire reste le même pour huit heures que ce qu'il était pour dix heures. Il est à ce moment, de 1 fr. 675 pour les ouvriers ; 1 fr. 437 pour les manœuvres *spécialisés*, 1,187 pour les manœuvres.

En juin 1919, le syndicat de la métallurgie groupe plus de 8.000 membres.

Pour administrer cette organisation puissante GOUSSEN et HILTROP sont adjoints à D'HONT.

En 1920 on crée une bibliothèque où les livres techniques sont largement représentés. Et les effectifs montent. En 1921, 4.000 membres sont inscrits, ce qui représente 90 pour cent des travailleurs en fer.

Cette masse, supérieurement disciplinée et parfaitement administrée, obtient ce qu'elle veut. Et, à *cette époque*, les salaires des travailleurs du fer sont les plus hauts de la région.

Certes la manœuvre divisionniste s'est produite. Mais elle a passé comme un ouragan dans un chêne vigoureux.

Le 2 avril 1922, G. D'HONT organisait un référendum sur les questions suivantes :

1° Êtes-vous partisan de respecter les décisions des Congrès ?

2° De rester fidèle à la Fédération et à ses statuts ?

3° De ne plus accepter de discuter des questions de tendances et de politiques dans nos assemblées ?

4° D'adhérer à la Caisse de chômage fédéral sans aucune augmentation de cotisation.

Dix-huit cents réponses furent favorables. Deux cent douze se prononcèrent pour Moscou. C'est cette poussière qui entend dicter ses volontés.

Quand nous aurons dit que le syndicat de la métallurgie a dépensé, en secours divers, au moment de la grande grève du textile, la somme de 260.810 fr. 80 et que, malgré cela, son budget de 1924 accuse un avoir de 130.000 fr., nous aurons souligné toute la force du mouvement et le dévouement de ceux qui le conduisent. — E. B.

Le gouvernement italien exclusivement fasciste

Rome, 5. — Le « Messagero » annonce comme certaine la démission des ministres Barrochi et Casati, représentants de la droite libérale dans le ministère.

Le « Messaggero » ajoute que M. Mussolini a manifesté l'intention de constituer un ministère purement fasciste et confirme l'intention du gouvernement de continuer à appliquer rigoureusement le séquestre à tous les journaux qui dépasseront les limites de la polémique politique.

Le « Giornale d'Italia » annonce que le gouvernement a ordonné la dissolution immédiate de l'association « Italia-Libera ».

NOUVELLES VIOLENCES DES « CHEMISES NOIRES »

Rome, 5. — Des groupes de fascistes armés ont parcouru hier les rues de la capitale en chantant des hymnes guerriers et en proférant des menaces à l'égard des journaux d'opposition.

A midi, la milice a défilé dans le Corso avec des canons et des mitrailleuses.

A un certain moment, les fascistes ont attaqué les bureaux du « Giornale d'Italia ». Ils réussirent à pénétrer dans l'imprimerie et le bureau des expéditions où ils mirent le feu aux meubles.

Les carabiniers chargèrent alors les émeutiers et pour la première fois, des coups de revolver furent échangés entre la force publique et les « chemises noires ».

Une autre attaque contre le « Mondo » a complètement échoué.

M. SALANDRA QUITTE LA S. D. N.

Rome, 5. — On parle de MM. Volpe et Casertari comme successeurs des ministres démissionnaires Casati et Barocchi.

D'autre part, les journaux italiens annoncent que M. Salandra donnera aussi sa démission de représentant de l'Italie à la Société des Nations et qu'il expliquera son attitude dans une lettre au pays.

M. Mussolini sera-t-il assez fort ?

Paris, 5. — Les journaux manifestent un vif intérêt pour les événements d'Italie.

L'Œuvre estime que M. Mussolini est prisonnier des extrémistes et que les exactions, les attentats vont se multiplier. Les ripostes viendront dures. Si le roi n'intervient pas, le fascisme finira dans le sang, mais alors il y a chance que M. Mussolini entraîne en croulant la royauté, sa complice. Le roi voit-il le danger ? osera-t-il ? pourra-t-il ?

Le Petit Journal dit que la crise italienne sortie de la violence tend à la violence. Plus elle se développe, plus il est difficile de croire qu'elle sera résolue facilement et pacifiquement.

Le Journal s'exprime ainsi : M. Mussolini tente le coup le plus audacieux de sa carrière, un coup infiniment plus difficile que la marche sur Rome. Il entreprend de rétablir la dictature au lendemain même du jour où il annonçait le retour à la légalité. Il est inconstable que cette régression s'imposait, car la velléité de retour au parlementarisme était tombée à plat.

L'Ere Nouvelle se demande si le fascisme est encore assez fort pour permettre à M. Mussolini seul contre tous, de maintenir entre ses mains le pouvoir absolu.

VERS LA SOLUTION DU CONFLIT DE DOUARNENEZ

Paris, 5. — Le ministère du Travail communique que la grève de Douarnenez semble toucher à sa fin. Les nouvelles propositions patronales reproduisent exactement les clauses sur lesquelles la médiation du ministre avait réussi à établir l'accord entre les deux parties.

Les délégués patronaux qui avaient accepté de relever le salaire des manœuvres à 1 fr. 50, s'étaient refusé à dépasser 0 fr. 90 pour le salaire des femmes. Ils acceptent maintenant le taux de 1 fr. Il y a tout lieu d'espérer que les pourparlers qui ont été engagés sur ces bases aboutiront à un accord.

SINGULIER ACCIDENT A LA SORTIE D'UN CINÉ

Paris, 5. — Un accident, dont les circonstances exactes n'ont pu encore être établies, s'est produit hier soir, vers 6 heures à la sortie d'un cinéma, situé devant la gare d'Asnières.

Soudain un jeune garçon de 12 ans, Jean Lardenois, qui se trouvait parmi les spectateurs, se mit à pousser des cris de douleur, ses vêtements flambaient comme une torche.

Des témoins s'empressèrent de lui porter secours et d'étouffer les flammes. Mais déjà l'enfant avait été grièvement brûlé et à l'Hôpital Bretonneau où il fut aussitôt transporté on considère son état comme des plus graves.

La première enquête tendrait à établir que c'est à l'imprudence d'un jeune homme resté inconnu que serait dû ce déplorable accident.

Une allumette « Tison » frottée par le jeune homme aurait projeté un éclat enflammé sur le col en celluloïd porté par le jeune Lardenois.

12 MINEURS VICTIMES D'UN ÉBOULEMENT

Londres, 5. — Deux hommes ont été tués et une dizaine d'autres blessés par suite de l'éboulement qui s'est produit, aujourd'hui, dans une galerie de la mine de Pontypridd (pays de Galles).

Le point de vue anglais à la Conférence de Paris

Paris, 5. — « Le New-York Herald » (édition continentale) dit que la délégation anglaise à la conférence de Paris précisera de la façon suivante le point de vue du gouvernement britannique :

1° Les revenus perçus dans la Ruhr doivent appartenir à tous les alliés, car la France avait déclaré agir au nom de tous les créanciers de l'Allemagne.

2° La Grande-Bretagne prétend toucher conformément aux accords de Spa 26% des revenus perçus dans la Ruhr, en laissant à la France 52% de la somme totale.

3° La somme exigée par les Etats-Unis devrait être réduite et si les paiements se faisaient par prélèvements sur le fonds commun, ils ne devraient pas dépasser 1% des réparations payées dans l'espace d'une année en même temps : ils devraient être répartis sur un grand nombre d'années.

Un bloc industriel franco-allemand ?

Paris, 5. — *Un journal publie une lettre de* M. Arnold Rechberg dans laquelle l'industriel *allemand, parlant des négociations franco-allemandes*, déclare avoir l'impression que celles-ci sont mal engagées.

Il faut, dit-il, non pas restreindre la production, il faut élargir les marchés si toutefois on veut sortir du cercle vicieux actuel. Un vrai trust des industries lourdes françaises et allemandes dans lequel seraient compris le PAS-DE-CALAIS, le Borinage, la Lorraine, la Sarre, la Ruhr et peut-être la Haute-Silésie, pourrait produire à bien meilleur compte que n'importe quelle autre combinaison industrielle au monde entier.

M. Rechberg estime que la constitution d'un trust des industries lourdes françaises et allemandes est simple. Il faut, à son avis :

1° Un échange de participations entre les industries lourdes françaises et allemandes pour établir d'abord la communauté absolue des intérêts ;

2° Qu'un syndicat de vente franco-allemand soit constitué. L'industrie lourde française et l'industrie lourde allemande gardent chacune le marché de leur pays. Un certain contingent du marché allemand doit être attribué à l'industrie française pour la production de l'Alsace et de la Lorraine. Le syndicat de vente franco-allemand s'occupe de la vente de la production entière du trust des industries françaises et allemandes sur tous les marchés, qui ne sont ni français, ni allemands, en distribuant toutes les commandes à l'industrie française et à l'industrie allemande, selon une proportion qui serait à arrêter.

Les difficultés qui arrêtent les négociations entamées actuellement à Paris prouvent qu'il est très difficile d'arriver à une arrangement satisfaisant, sans que cet arrangement soit basé sur une communauté d'intérêt préalable.

En terminant, M. Arnold Rechberg dit qu'il est désirable que les Anglais soient mêlés aux négociations franco-allemandes avant que le bloc industriel soit définitivement constitué, car ils essaieraient de saboter les négociations.

Une fois ce bloc industriel franco-allemand irrévocablement contitué, il ne resterait aux *Anglais qu'à s'y rallier le plus tôt possible*, ce que la France et l'Allemagne n'auraient aucune aucune raison de refuser.

L'OR RENTRE EN ALLEMAGNE

Berlin, 5. — Une partie de l'or qui avait émigré à l'étranger au moment de l'inflation et lorsque la situation politique paraissait incertaine, rentre peu à peu en Allemagne.

On s'en aperçoit à certains indices, parmi lesquels, le regain d'intensité dans la vie de plaisir.

C'est ainsi que l'on annonce pour la soirée du 23 janvier, un bal de gala à l'opéra de Berlin. Ses prix d'entrée sont fixés : le meilleur marché qui donne à son possesseur le droit d'avoir une place au balcon coûte presque 200 fr. Une loge à deux places coûte dans les 1.100 fr. Le prix d'une table au parterre pour quatre et sept personne s'élève de 1.700 à 2.000 fr.

LES 8 HEURES AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES MÉTAUX

Paris, 5. — Le Comité international des Métaux s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de Conrad délégué suisse.

Etaient présents, les délégués de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche de la Belgique, etc...

L'assemblée a étudié les questions intéressant la durée du travail et des salaires, ainsi que la position de l'industrie métallurgique dans les différents pays.

La discussion sur la question des huit heures s'est terminée par le vote d'une résolution donnant mandat au Bureau Fédéral d'engager une action énergique pour que le principe des huit heures soit respecté dans les divers pays.

En outre, différentes questions intérieures ont fait l'objet d'échanges de vues entre les délégués.

UNE MÉNAGÈRE TOMBA DANS LE FEU ET MOURUT

Amiens, 5. — Mme Carpentier Marie-Louise, 56 ans, domiciliée à Bernay-en-Ponthieu, qui préparait son repas, fut frappée de congestion ; elle tomba dans le feu sans pouvoir se relever.

Elle fut retrouvée morte, à demi carbonisée.

Un million d'une marraine de guerre à un mineur

Bruxelles, 5. — *De notre corresp. part.* — Un brave ouvrier mineur de Ransart, près Charleroi, vient de recevoir une nouvelle sensationnelle. Cet ouvrier eut, pendant la guerre, la chance d'avoir une marraine du pays des dollars qui n'a pas oublié son filleul qui vient d'être averti par les soins de l'ambassade américaine, qu'un chèque de 45.000 dollars (soit environ un million de francs) était à sa disposition.

Nous souhaitons une semblable marraine à tous les poilus.

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1925. — N° 23

L'IDYLLE DANS LA Tourmente

Grand roman inédit, par Gilles ROBIDONT

Elle se reprit et dit :

— Mes paroles n'ont pas exprimé ma pensée. La mort terrible de mon mari m'a rendue, vous le comprenez, très nerveuse. *Loin de contester les droits de ces deux enfants*, je suis prête à leur abandonner toute la succession de leur père et je ne ferais un scrupule de toucher le moindre objet dans cet hôtel.

— J'en suis fort heureux, madame. Ma démarche conserve ainsi son caractère tout amical. J'aurais pu faire apposer les scellés sans vous prévenir. Mais je n'ai pas voulu ajouter à votre douleur par une mesure discourtoise.

— Merci, monsieur.

— Ne me remerciez pas, madame. Un malheur comme le vôtre mérite toutes les sympathies et tous les respects.

La bonne éducation de Clara n'était pas encore très perfectionnée. le vernis qui recouvrait à la surface sa vulgarité native, craqua soudain et sottement elle minaude :

— Je me contenterai de vos sympathies, cher monsieur

Flavignac demeura une minute décontenancé... puis, il reprit avec une politesse glaciale :

— Madame, pour vous prouver tout l'intérêt que je vous porte, je vais vous faire une grave confidence... la seconde communication dont je vous ai parlé.

— Vous m'effrayez !.. balbutia la jeune veuve, réellement prise de peur.

— Ne craignez rien pour vous, madame, vous n'êtes pas en cause... il s'agit de la mort de M. des Bardins. Le sujet est très pénible pour vous, je le sais et vous en parler ravive votre douleur... mais...

— Oh ! monsieur, de grâce !... interrompit la comédienne, en voilant son visage de ses deux mains blanches.

— ... Mais vous me pardonnerez en raison de l'intention qui me dicte cette confidence.

« Le médecin légiste qui a examiné le corps de votre mari a bien conclu au suicide... mais cependant, ma conviction personnelle est que votre mari ne s'est pas donné la mort... mais qu'il a été assassiné.

Clara était prévenue par ce qu'elle avait entendu à la morgue et depuis le début de cet entretien, elle attendait cette révélation. En l'entendant formuler, elle n'en reçut pas moins un choc qui l'étourdit.

Elle fit cependant bonne contenance et demanda d'une voix pleine de sanglots :

— Serait-ce possible ?...

— C'est certain ! A mon avis, du moins. Et le chef de la Sûreté partage mon opinion. Nous avons vu, tous les deux, sur le cou de M. des Bardins, des ecchymoses caractéristiques et nous avons la conviction que votre mari a été assassiné avant d'être jeté à l'eau.

— Ah !... que me dites-vous là !... Mon pauvre Claude, assassiné !... Lui si bon, si généreux !... le meilleur des hommes !... Monsieur, vous vous êtes sûrement trompé, puisque monsieur le médecin légiste a porté un autre jugement que vous.

« Et puis, pourquoi aurait-on assassiné mon mari, sinon pour le voler. Or, il avait sur lui cent soixante francs et sa montre.

— Le vol n'a pas été le mobile du crime, je le reconnais. Aussi je prendrai la liberté de vous adresser une question... délicate.

— Dites, monsieur.

— Monsieur des Bardins n'avait-il pas d'ennemis ?

— Aucun, que je sache.

Flavignac hésita un instant avant de poser la question qu'il avait sur les lèvres... puis le désir de savoir l'emportant, il murmura avec embarras :

— Vous ne connaissez aucun ennemi à votre mari, c'est bien... Mais... mais devant un drame aussi inexplicable, il faut considérer toutes les hypothèses. Pardonnez-moi, madame, mais vous êtes si jeune, si belle... vous n'avez pas remarqué autour de vous quelqu'un qui vous aimât... qui souffrît... qui dans un moment d'aberration jalouse eût voulu faire disparaître celui...

Clara arrêta son interlocuteur d'un geste tragique et prenant un air offensé, s'écria :

— Assez, monsieur, assez ! Je vous répète, encore une fois, que vous êtes dans l'erreur... Songez que mon cher Claude et moi n'étions mariés que depuis trois mois... et que nous nous adorions.

— Alors, madame, reprit Olivier, un homme aimé d'une femme telle que vous et qui devait mettre toute sa vie dans son amour, n'avait aucune raison de se suicider.

— Hélas ! monsieur, balbutia la veuve désarçonnée, mon mari m'aimait, certes, *mais cet amour ne remplissait pas tout son cœur*. Il idolâtrait ses enfants et leur perte lui a causé un profond désespoir... c'est ce qui aura amené sa fatale détermination.

— C'est possible, murmura le jeune homme, pensif. Et pourtant, il me reste un doute. Je dois, d'ailleurs, vous faire encore part d'une singulière rencontre que j'ai faite la nuit où M. des Bardins a trouvé la mort, et dont le souvenir me trucasse.

— Une rencontre ?... répéta craintivement Clara, qui pressentait une nouvelle révélation, non moins terrible que la précédente.

— Oui, madame. Pris d'insomnie, je m'étais levé et j'étais sorti pour chercher la traîcheur. Je traversai donc, à deux heures du matin, le pont des Invalides, lorsque je m'arrêtai devant une automobile en panne, au milieu du pont.

» Un bec de gaz éclairait l'intérieur de la voiture et j'y vis un voyageur qui me parut extrêmement malade. Il était affaissé sur le côté, son corps était immobile, ses yeux clos, son visage livide.

» J'en fis l'observation au chauffeur qui était occupé à une réparation à l'avant de la voiture. Cet homme me répondit, d'un ton grossier, qu'il connaissait aussi bien que moi l'état de son malade et qu'il l'amenait chez lui, pour le faire soigner.

» Là-dessus, il est remonté sur son siège et a démarré à toute vitesse.

— Est-ce que vous connaissiez mon mari ? demanda la veuve avec une réelle angoisse.

— Non, madame... Je ne l'ai jamais vu... vivant.

— C'est que je croyais que vous aviez pris ce voyageur malade pour M. des Bardins... dit Clara, un peu soulagée par l'aveu qu'elle venait d'entendre.

— Patientez... j'y arrive...

A cette réplique, Clara retomba dans son angoisse. Quel acharnement mettait cet homme à lui faire ces alarmantes révélations !

— Donc, poursuivit Olivier, sans se rendre compte du trouble qu'il causait, lorsque j'ai vu M. des Bardins à la Morgue, il m'a semblé que ses traits ne m'étaient pas inconnus... mais je n'arrivais pas à me souvenir où je l'avais vu. A force de réfléchir, mon souvenir s'est fixé : je l'avais vu dans l'automobile arrêtée sur le pont des Invalides... Le voyageur, censément malade, qui occupait cette auto, était M. Claude des Bardins et le chauffeur que j'ai interrogé ne transportait qu'un cadavre.

— Et votre conclusion monsieur ? demanda la veuve, pâle et oppressée.

— Ma conclusion, madame, c'est que votre mari a été assassiné...

— Alors ?

— Alors, votre devoir est de ne pas laisser ce crime impuni ; votre devoir est de le dénoncer et de livrer les coupables à la Justice.

— Vous pensez qu'on les découvrira ?

— J'en suis convaincu. L'automobile sera facile à retrouver... c'est un coupé de luxe. Si j'avais fait attention au numéro de la voiture, les coupables seraient arrêtés dans les vingt-quatre heures.

Malheureusement, ce détail m'a échappé. Comprenez-vous, madame, l'importance de ma dernière découverte ?... Je vous apporte la vérité sur la mort de votre mari, dont la mémoire vous est si chère. C'est à vous qu'il appartient de le venger en faisant punir ses assassins.

— Merci, monsieur, bégaya Clara toute haletante. Vos révélations m'ont bouleversée.

— C'est trop naturel.

— Avant de prendre une initiative quelconque, vous permettez que j'en parle à mon oncle, qui est un homme réfléchi et de bon conseil ?

— Comment donc, madame. Vous pouvez agir à